

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Villa Grammont SA en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 24.07.2003
4. Echéance de préavis des créances: **12.09.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Lorenzo Piaget, liquidateur, chez Piaget & Associés S.A., avenue Mon-Repos 14, 1005 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti
1002 Lausanne

(01128456)